



Centre de gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Nord  
14 rue Jeanne Maillotte  
B.P. 1222  
59013 Lille Cedex

Mercredi 14 septembre 2011

## Concours de Rédacteur Territorial 2011

CANDIDATS 3<sup>EME</sup> CONCOURS - SPECIALITE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Epreuve écrite d'admissibilité

### NOTE DE SYNTHESE

à partir d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales ainsi qu'aux problèmes qui y sont liés

Durée 3 heures - Coefficient 3

#### A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, etc...), autre que celle(s) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier, ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume, ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte

Ce dossier comprend 22 pages non compris la page d'entête

## SUJET :

Vous êtes rédacteur responsable du service Urbanisme-Sécurité de votre commune.

Le Directeur assistera à une réunion en Préfecture pour la mise au point d'un plan de prévention des risques d'inondation.

Vous lui préparez une note à partir du dossier joint qui comporte 14 documents soit 22 pages.

Document n°1 : articles du code de l'environnement (3 pages)

Document n°2 : articles du code de l'urbanisme (2 pages)

Document n°3 : article de la Gazette des communes du 6 mai 2010 (2 pages)

Document n°4 : articles de la Gazette des communes du 30 octobre 2003 et 4 février 2009 (1 page)

Document n°5 : articles de la Gazette des communes du 12 avril 2011 7 octobre 2009 (1 page)

Document n°6 : article de la Gazette des communes du 19 janvier 2011 (1 page)

Document n°7 : article du Courrier des Maires d'avril 2011 (1 page)

Document n°8 : article du courrier des Maires de juin 2010 (1 page)

Document n°9 : réponse ministérielle du 30 juillet 2009 (2 pages)

Document n°10 : réponse ministérielle du 10 décembre 2009 (1 page)

Document n°11 : article de l'Actualité juridique du droit administratif de 2010 (1 page)

Document n°12 : article de la revue Dalloz du 20 septembre 2010 (2 pages)

Document n°13 : réponse ministérielle du 8 mars 2011 (1 page)

Document n°14 : article du site Internet du groupe Le Moniteur du 1<sup>er</sup> mars 2010 (3 pages)